



Groupama

ASSUREUR OFFICIEL de la



www.ffrandonnee.fr

Cher(ère) adhérent(e),

pour célébrer son partenariat avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, **Groupama est heureux de vous faire gagner des centaines de cadeaux.**

Participez au tirage au sort

dans une agence Groupama ou en flashant ce QRcode.



et gagnez

des lots⁽¹⁾ qui vous accompagneront pendant votre activité :



Des montres connectées

d'une valeur de 299€ chacune



Et des cartes cadeaux multimarques sportives

d'une valeur de 100€ chacune.

Sachez également que ce partenariat vous permet de vous assurer à titre privé en profitant de :

- **VOTRE BILAN** assurantiel gratuit pour vous proposer les assurances dont vous avez réellement besoin.

AVANTAGE EXCLUSIF ADHÉRENT

- **3 MOIS OFFERTS** sur chacun de vos contrats d'assurance : auto, habitation, santé et garantie des accidents de la vie ⁽²⁾.

À très bientôt, muni de votre justificatif d'adhérent pour bénéficier de vos avantages.

Votre futur conseiller Groupama



⁽¹⁾ Règlement disponible sur www.groupama.fr/jeu-groupama-ffdr/reglement/

⁽²⁾ Offre spéciale réservée uniquement aux adhérents de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre sous réserve de présentation d'un justificatif à l'assureur. 3 mois de cotisation offerts, sur chaque contrat, la seule première année d'assurance, sur les contrats Groupama Conduire, Groupama Habitation, Groupama Santé Active et Garantie des Accidents de la Vie. Au minimum deux contrats de deux branches différentes d'une durée d'au moins un an à partir de la date d'effet, doivent être souscrits pour bénéficier de l'offre. Toute résiliation par l'adhérent d'un des contrats avant le terme de la durée mentionnée conduira à l'annulation par Groupama de l'avantage tarifaire accordé et obligera ce dernier à s'acquitter auprès de Groupama du complément de cotisation qui aurait été dû en l'absence dudit avantage. Offre non rétroactive et non cumulable avec d'autres offres de l'assureur. Offre valable uniquement avec les Caisses Régionales Groupama participantes et pendant la durée du partenariat avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, rapprochez-vous de l'agence Groupama la plus proche de chez vous.

GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles - Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris. Entreprises régies par le code des assurances. Documents et visuels non contractuels. Création : Communication digitale et commerciale de Groupama Paris Val de Loire. Crédits photo : Shutterstock / Aurélien Chauvaud. 03/2024. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE - Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique - Siège social : 64 rue du dessous des berges, 75013 Paris - SIRET 30358816400051 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR76 303 588 164.